



## **ORPAILLAGE EN GUYANE DES ENGAGEMENTS NON TENUS - DES DEMANDES IRRECEVABLES**

Communiqué de presse - 29/07/08

**Le 31 juillet 2008, la commission des Mines de Guyane doit se réunir. A l'ordre du jour, plusieurs demandes d'Autorisation d'Exploitation (AEX) et de prospection (PER) seront sollicitées.**

**Les Verts-Guyane dénoncent les engagements non tenus. En effet, au regard du schéma minier départemental en cours et au regard du respect des conclusions de la future charte du Parc national, aucune autorisation concernant l'orpaillage ne peut être prise en Guyane.**

Le chef de l'Etat, Mr Sarkozy, lors de l'annonce en janvier dernier du «Non à Iamgold», avait annoncé l'élaboration d'un schéma minier départemental en concertation avec la population guyanaise. Ce travail essentiel pour l'avenir de la Guyane est en cours et les Verts-Guyane souhaitent une large consultation de la population Guyanaise.

D'autre part, certaines demandes d'exploitation soumises à la Commission des Mines du 31 juillet sont situées dans l'enveloppe du Parc National. Pourtant, à la création du Parc national en février 2007, il avait bien été spécifié que seule une charte élaborée après 5 années de réflexion, définissant l'activité humaine dans la zone de libre adhésion, devait accepter ou non l'orpaillage. Or, il apparaît que des services de l'Etat, telle la Drire, ont déjà donné un avis favorable sur ces dossiers, en contradiction totale avec toute règle démocratique (1).

Attention aux conséquences financières que peuvent impliquer des décisions prises à la hâte, sans tenir compte ni des conclusions du schéma minier ni de la future charte du Parc amazonien de Guyane. Les demandes d'indemnisations, déjà d'actualité dans ce secteur (Iamgold, Permis Grand-Inini,...) pourraient être astronomiques et imputables au contribuable.

**Au regard des engagements concernant le schéma minier départemental en cours et au regard du respect des conclusions de la future charte du Parc Amazonien de Guyane, un gel des autorisations de prospections et d'exploitation doit être fermement respecté.**

*(1) Semaine Guyanaise n°1283*

*Brigitte Wyngaarde, Philippe Ménard, Porte Parole des Verts-Guyane*